

la demande du député de Northumberland (M. Mitchell), pour l'embranchement d'Indiantown, avait pour objet d'influencer le vote de l'honorable député de Northumberland, il se trompe grandement. Les honorables membres de cette Chambre se souviennent que le gouvernement recevait, dans le temps, l'appui de la main gauche de l'honorable député de Northumberland (M. Mitchell). Il occupait alors une position indépendante.

M. MITCHELL : Comme à présent.

Sir CHARLES TUPPER : Il dirigeait un parti—le centre gauche, je crois—un parti très uni, que l'honorable député a réussi à tenir sous sa main; mais il n'était pas considéré alors comme un partisan régulier du gouvernement, pas plus alors qu'aujourd'hui. L'honorable député, bien qu'il siégeât à gauche, se voyait obligé, sous l'impulsion du devoir, d'appuyer le gouvernement dans sa politique générale, et c'est dans ce sens qu'il a approuvé les mesures que nous avons proposées alors. Sous ces circonstances, il s'adressa à moi et me signala l'importance qu'il y avait de construire l'embranchement d'Indiantown, et je n'hésite pas à dire franchement qu'il me convainquit que le besoin du service public demandait cet embranchement; que cet embranchement desservirait le trafic jusqu'à l'Intercolonial, et que l'intérêt public demandait cette dépense. Sans cela, je n'aurais pas soumis ce crédit à la Chambre. Je crois que l'honorable député de York (M. Temple) n'a pu avoir l'intention de dire que le gouvernement, ou moi-même, comme ministre des chemins de fer d'alors, ait pu être poussé à faire cette allocation de deniers publics dans le but d'influencer l'action d'aucun honorable député de l'un ou de l'autre côté de la Chambre.

M. MITCHELL : Je suis reconnaissant envers le ministre des finances pour avoir donné les explications que nous venons d'entendre. Je n'ai pas entendu les remarques de l'honorable député de York (M. Temple) pas plus que l'honorable ministre; mais je dirai simplement à la Chambre, qui renferme un grand nombre de nouveaux membres, ne connaissant pas l'histoire de cet embranchement de Derby, que je n'ai pas entendu l'impertinente et insolente remarque qui me concerne, et que l'on attribue au député de York; mais que l'on se tromperait beaucoup en supposant que le gouvernement ait pu me contredire, ou me museler, quand l'intérêt public m'appelait à parler. Le crédit que j'ai demandé pour l'embranchement de Derby avait pour objet de relier le comté que l'honorable député de York (M. Temple) représente avec la cité de Frédérickton, d'un côté, et avec New-Castle et Chatham, de l'autre. J'ai obtenu un crédit pour la construction de l'embranchement de Derby; mais ensuite l'influence de l'honorable député et de ses amis, de l'autre extrémité de la ligne, ainsi que l'influence d'un certain nombre de mon comté se sont mises de la partie. Ces influences se sont mises à agir sur l'honorable monsieur avant qu'il ait été élu membre de cette Chambre. Et puis, après avoir été élu, il posséda plus d'influence en sa qualité de partisan forcené du gouvernement, que celui, qui se contentait de supporter ce dernier, quand ses mesures étaient justes, et qui le combattait sur ses mesures injustes. Il est vrai que j'ai donné au gouvernement ce que le ministre a cru devoir appeler l'appui de la main gauche; mais cette appui était honnête. Je l'ai supporté quand il avait raison, et combattu quand il avait tort, et tel est le genre d'appui que les comtés attendent de leurs représentants, si ceux-ci font leur devoir, ce que quelques-uns d'entre eux ne comprennent pas toujours. C'est-à-dire, ce qui leur est imposé quand ils assument la responsabilité de représenter un comté. Je n'ai jamais rampé devant le gouvernement, afin d'obtenir des crédits, ou certains avantages. L'honorable député peut-il en dire autant? Je n'ai jamais eu peur d'exprimer mon opinion sur la conduite du gouvernement, quand j'ai cru que ce dernier avait tort. L'honorable député peut-il en dire autant?

A-t-il toujours voté conformément à son jugement et suivant sa conscience? A-t-il trouvé que le gouvernement avait toujours raison? Quoi qu'il en soit, il vote toujours pour le gouvernement, tandis que je vote contre, lorsque je crois qu'il a tort. Je puis dire, pour l'information des nouveaux députés, qui sont ici, que quand le gouvernement a essayé de retrancher le crédit, qu'il avait fait voter pour ce chemin de fer, crédit que j'avais contribué à faire accepter, je luttais énergiquement pour le maintenir, et j'avais réussi à atteindre le but que j'avais en vue, quatre ans auparavant, lorsque je demandai, pour la première fois, cette assistance, c'est-à-dire avant que l'honorable député soit entré dans cette Chambre, avant qu'il ait fait le premier pas pour la construction du chemin de Miramichi à Frédérickton. L'honorable député s'est trouvé ici, subséquemment; je l'ai aidé, et le chemin est maintenant presque achevé, quoi qu'il ne soit pas précisément sur la ligne que j'ai recommandée, quoique l'honorable député et ses amis de York aient essayé de lui donner une direction contraire à l'intention première du parlement en votant le crédit.

M. TEMPLE : L'honorable député a répété sa déclaration, mais elle ne contient pas un mot de vérité.

Quelques DÉPUTÉS : A l'ordre !

M. MITCHELL : Je crois qu'il est nécessaire d'appeler l'honorable député à l'ordre. Il dit qu'il n'y a pas un mot de vérité dans ma déclaration. Je dis qu'elle est conforme à la vérité.

M. TEMPLE : Eh bien ! M. le Président—

Quelques DÉPUTÉS : A l'ordre.

M. MITCHELL : L'honorable député retirera ces paroles, ou je vais lui répondre.

M. TEMPLE : Permettez-moi de parler.

M. MITCHELL : Je lui répondrai d'une manière qui pourrait n'être pas parlementaire.

M. TEMPLE : Je puis faire la même chose.

Sir CHARLES TUPPER : Je crois devoir demander à l'honorable député de York (M. Temple) de retirer cette phrase, "qu'il n'y a pas un mot de vérité dans sa déclaration." Il est impossible de procéder à discuter dans cette Chambre, si un honorable député peut se servir d'un tel langage à l'égard d'un collègue.

M. TEMPLE : Je la retire; mais je dirai que la déclaration de l'honorable monsieur lui ressemble. L'honorable député a déclaré que j'avais essayé de lui enlever sa ligne de chemin de fer. Je n'ai rien eu à faire avec cette ligne avant que je sois arrivé en parlement. Pas un coup n'avait été frappé sur cette ligne, bien que l'honorable député dise qu'il avait fait beaucoup pour elle avant que je sois venu ici. Je ne sache pas qu'il y eut rien de fait.

M. MITCHELL : J'ai obtenu un crédit; voilà ce que j'ai fait.

M. TEMPLE : Quel crédit ?

M. MITCHELL : Le crédit nécessaire pour construire l'embranchement de Derby, qui a 32 milles de longueur.

M. TEMPLE : Cela s'est fait après mon arrivée ici.

M. MITCHELL : C'est avant votre arrivée ici.

M. TEMPLE : C'est lors de ma première session, ici. Je ne me suis pas plaint de ce que le gouvernement lui eût accordé ce crédit pour obtenir son vote. Je n'ai pas voulu même faire cette insinuation. Mais il sait tout aussi bien que moi que le chemin n'a servi à personne, ni ne sera jamais d'aucune utilité. Il ne rapportera jamais assez pour seulement payer le graissage de ses roues. L'avenir dira lequel de nous deux dit la vérité.